

Ensemble marchons pour le dépistage

CONNECTONS-NOUS POUR MARS BLEU

Du 1^{er} au 27 mars 2022, participez en équipe à un défi connecté en Bourgogne-Franche-Comté en réalisant un maximum de pas et, pour les plus motivés, en relevant chaque semaine différents challenges. Et surtout apprenez-en plus sur le dépistage du cancer colorectal et la prévention de ce cancer.

Ce défi est gratuit et ouvert à tous, inscriptions à partir du 21 février.

MARS BLEU 2022

Le mois de mars est le mois dédié à la promotion du dépistage du cancer colorectal et à la prévention de ce cancer. Cette année, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – Bourgogne-Franche-Comté (CRCDC – BFC) organise, en partenariat avec l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, les caisses d'assurance maladie, le conseil départemental de Haute-Saône, la Mutualité Sociale Agricole, Harmonie Mutuelle et la Ligue contre le cancer, un défi connecté.

DÉFI CONNECTÉ

POURQUOI ?

Pour Mars Bleu 2022, le CRCDC – BFC organise un défi collectif afin de promouvoir le dépistage organisé du cancer colorectal dans la région.

De plus, la pratique d'une activité physique régulière permet de réduire les risques de cancer.

Les seules récompenses du défi seront d'avoir pratiqué une activité physique régulière et d'avoir participé à une action de sensibilisation en santé.

POUR QUI ?

Le défi est gratuit et ouvert à toutes et tous.

QUAND ?

Les inscriptions sont ouvertes dès le 21 février et le défi se déroule du 1^{er} au 27 mars. Mais vous pouvez vous inscrire et participer à tout moment durant le mois de mars.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit de télécharger l'application dédiée sur votre smartphone et vous pouvez commencer à marcher ou courir !

Prenez quelques minutes pour vous inscrire :

Étape 1 : téléchargez Santé sur IOS (si vous avez un Iphone) ou Google Fit sur Android (ce sont ces applications gratuites qui vont compter les pas que vous allez faire au quotidien)

Étape 2 : téléchargez l'application Kiplin* et renseignez le code CRCDCBFC22

Créez votre compte. Cette application vous permettra de participer au défi, de voir le classement des équipes et surtout vous permettra d'échanger avec nous et les autres participants.

Attention : pensez bien à autoriser l'application à avoir accès aux données de Santé ou de Google fit.

Étape 3 : cliquez sur jeux en bas de l'écran pour accéder au défi.

Étape 4 : laissez-vous guider, renseignez votre département et créez une équipe ou rejoignez-en une. Elles sont composées de 5 personnes maximum. Vous ne pouvez vous inscrire que dans une seule équipe.

Si vous n'êtes pas 5 à participer : pas de panique, il est possible de recruter des personnes ou d'intégrer une équipe non complète en échangeant sur la messagerie instantanée de Kiplin directement dans le jeu.

Et après, vous n'avez plus qu'à relever le défi !

Besoin d'aide ? Une des étapes n'a pas fonctionné correctement ?

Contactez support@kiplin.com ou cliquez sur l'onglet Aide en bas de votre écran sur l'application.

Ce défi connecté est organisé grâce à nos partenaires : l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, les caisses d'assurance maladie, le conseil départemental de Haute-Saône, la Mutualité Sociale Agricole, Harmonie Mutuelle et la Ligue contre le cancer.

**Les données sont collectées à seules fins de suivi de votre inscription par Kiplin. Le CRCDC-BFC n'est pas destinataire de ces informations et décline toute responsabilité quant à leur traitement. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la politique de confidentialité de Kiplin.*